



## LA LETTRE D'INFORMATION AUX DONATEURS DU FONDS DE SOLIDARITE HAÏTI

### ÉDITORIAL

*Numéro 6*  
Décembre 2014

Madame, Monsieur, Chers collègues,

Avec l'inauguration de l'école nationale de Trou Canari, à Petit Goâve en Haïti. Nous sommes arrivés au terme du programme d'aide à la reconstruction du pays, que nous avons eu la possibilité d'engager à l'issue du vaste mouvement de solidarité à l'égard du peuple haïtien qui s'est exprimé dans notre pays, dès les premières heures qui ont suivi le terrible séisme du 12 janvier 2010.

Vous êtes de celles et de ceux qui avez, au sein de votre collectivité territoriale, exprimé cette solidarité par un ou plusieurs actes concrets. Cette solidarité s'est concrétisée par l'approbation de dons à destination du Fonds de solidarité Haïti créé par Cités Unies France ou encore en faveur de la Fondation de France. Elle s'est aussi exprimée à travers l'organisation de diverses initiatives publiques telles des concerts d'élèves et professeurs des écoles municipales ou intercommunales de musique, des collectes à l'initiative de parents d'élèves, des productions théâtrales ou des spectacles de rue...

En quelques semaines, près d'un million d'euros a ainsi été recueilli et remis au Fonds de solidarité créé à l'initiative de Christian Dupuy et présidé par Charles Josselin. A ce million s'est ajouté un autre million mis à notre disposition par la Fondation de France.

Travaillant en étroite relation avec les autorités nationales et locales haïtiennes, nous avons, à la demande de celles-ci, consacré l'essentiel de nos efforts à la reconstruction et la construction d'établissements scolaires. Deux écoles primaires et un lycée d'enseignement général ont ainsi été édifiés dans l'une des zones les plus touchées par

le séisme, la Région des Palmes ; située à l'ouest de la capitale haïtienne Port-au-Prince, et une autre zone plus éloignée, l'Arrondissement de Jérémie qui a dû faire face à un flux migratoire considérable après la destruction d'une partie de Port-au-Prince.

Nous avons tenu à vous informer régulièrement de l'avancée de ces constructions et de la manière dont était utilisé l'argent de vos dons. Cette lettre d'information est la sixième. Nous présenterons, lors des prochaines journées de CUF en juillet 2015 une restitution de l'ensemble des actions menées. Il nous sera très agréable de vous y accueillir et d'en débattre avec vous.

Aujourd'hui, nos partenaires haïtiens, que ce soient les autorités étatiques, les élus locaux, les directeurs d'établissements, les professeurs ou les parents d'élèves nous demandent de continuer à les aider, notamment dans le domaine pédagogique, la formation continue des enseignants, l'organisation d'échanges pédagogiques avec des écoles ou des lycées de notre pays, la mise en place ou le développement d'activités périscolaires. Cela nécessite des moyens que le Fonds de solidarité Haïti ne possède plus actuellement. Faut-il ou non poursuivre cet effort de solidarité envers Haïti ? Tel est le sujet que nous pourrions également aborder lors de nos prochaines rencontres.

Charles JOSSELIN  
Président du Fonds de solidarité Haïti

Christian DUPUY  
Président du groupe-pays Haïti

## Après le séisme du 12 janvier 2010

**Votre solidarité a permis la reconstruction et la construction de 3 établissements scolaires !**



*École nationale de Gressier*



*École nationale de Petit Goâve*



*Lycée des Abricots*

## Un lycée d'enseignement général moderne aux Abricots

Septembre 2014

Dans la commune des Abricots située à l'extrême Sud-Ouest d'Haïti, dans l'arrondissement de Jérémie. Les 450 élèves du lycée Amiclé Polycarpe ont effectué leur rentrée scolaire dans des locaux neufs, constitués de trois bâtiments principaux aux couleurs ocre et rouge, abritant 6 classes spacieuses et bien aérées, une bibliothèque et centre de documentation, une salle informatique ainsi que des locaux administratifs auxquels s'ajoutent la maison d'un gardien et divers équipements annexes indispensables. Ils ont ainsi quitté les locaux précaires et insalubres dans lesquels ils étudiaient jusqu'alors.



*Les élèves du Lycée des Abricots*

Ces bâtiments construits aux normes parasismiques et para cycloniques encadrent une cour aménagée dont une bonne partie est ombragée par les arbres, essentiellement des manguiers, qui ont été préservés. Ils pourront également constituer un lieu d'accueil et de refuge pour les habitants en cas de catastrophes naturelles (séismes, tsunamis, cyclones...)

Après la reconstruction de l'école nationale de Gressier (*voir lettre aux donateurs N°5*), la construction de ce lycée constitue la seconde réalisation de Cités unies France et du Fonds de solidarité Haïti constitué au lendemain du séisme du 12 janvier 2010, à la fois alimenté par les subventions et dotations de quelques 200 collectivités locales et territoriales françaises donatrices et par la Fondation de France qui elle-même, a perçu de nombreuses dotations émanant de collectivités locales.

La foule était importante le 30 avril dernier, lorsqu'a eu lieu l'inauguration. Pratiquement toute la bourgade des Abricots, hommes, femmes et enfants s'était donné rendez-vous sur place dans une ambiance joyeuse et festive.

Jean Claude Fignolé, maire élu de la commune en 2006, mais aussi donateur du terrain sur lequel se dressent aujourd'hui les bâtiments, a déclaré qu'à travers la construction de ce lycée qu'il avait voulue et pour laquelle il remerciait Cités Unies

France et les collectivités françaises solidaires, il signait avec les lycéens un pacte d'avenir pour eux-mêmes et pour Haïti.



*Les invités d'honneur lors de l'inauguration*

Propos renchériss par Suzy Castor, directrice du CRESFED, partenaire de CUF en Haïti, qui a noté que cet établissement représentait effectivement une porte qui s'ouvre sur l'avenir. Une porte qui, contrairement à d'autres écoles du pays qui n'en portent que le nom, permettra de donner à chacune et chacun des élèves une chance de réussir.

Pour sa part, l'Ambassadeur de France en Haïti, son excellence Mr Patrick Nicoloso, après avoir souligné la qualité des partenariats établis entre plusieurs dizaines de collectivités françaises et haïtiennes et rappelé les multiples actions de l'Etat français en faveur notamment de l'éducation, de la culture, de la prévention des risques et du développement national haïtien, a précisé qu'il appartenait aux Haïtiens de faire vivre ce lycée, de le préserver, pour permettre l'éclosion de talents et former les cadres dont Haïti a besoin.

Prenant la parole au nom des donateurs et initiateurs de la construction du lycée, le représentant de CUF, Jean Louis Testud, secrétaire général et Maire adjoint de Suresnes a rappelé l'historique du Fonds de solidarité Haïti ainsi que l'immense mouvement de solidarité qui s'est développé en France dès les premières heures qui ont suivi le séisme du 12 janvier 2010. Benjamin Bellégy, représentant de la Fondation de France, a de son côté souligné le fait que l'éducation constituait une priorité de la Fondation qui, à ce jour, a financé 73 projets dans le pays.

Des représentants des professeurs, des élèves, des parents et des personnalités locales, parmi lesquels les représentants du ministère de l'éducation nationale et de l'Etat haïtien sont par ailleurs intervenus pour saluer l'événement et assurer que ce lycée serait l'objet de toute leur attention. Le porte-parole du ministère s'est particulièrement engagé à ce que l'Etat haïtien prenne les mesures nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement, notamment en matière de nomination de professeurs et de dotation de fonctionnement.

Une plaque a été apposée avec les noms des collectivités donatrices (en annexe).

## Au-delà des murs.

### *Financé grâce au Fonds de solidarité :*

#### **Un projet culturel périscolaire à l'école de Gressier**

Outre la construction d'établissements scolaires, partant du principe qu'il n'est pas suffisant de seulement construire des bâtiments, diverses actions à caractère pédagogique sont également mises en œuvre. Celles-ci, définies en partenariat avec les équipes pédagogiques de chacun des établissements concernés et réalisées avec le concours du CRESFED, sont de diverses natures.

Ainsi, un projet intitulé projet FOVI culture jeunes consistant à initier les élèves de l'école nationale de Gressier qui le souhaitent à des pratiques périscolaires de danses traditionnelles haïtiennes, d'art dramatique, de musique et de travaux artisanaux, s'est développé au cours de l'année scolaire 2013/2014.



*Exposition des travaux d'artisanat*

208 élèves, accompagnés par 6 moniteurs et 3 tambourineurs, ont participé à ces activités qui se sont conclues le 24 juin dernier par la présentation aux parents et au public de la ville d'une exposition des œuvres réalisées par les élèves ; par la production d'un spectacle de chants et danses à entrées payantes afin de générer des recettes qui vont contribuer à la pérennisation du projet au cours de l'actuelle année scolaire 2014/2015 ; par la réalisation de deux représentations théâtrales, dont une œuvre de caractère classique « Haïti d'autrefois » et une œuvre de création.

Ce spectacle Chants et danses et ces représentations théâtrales seront ultérieurement présentés dans plusieurs autres quartiers de la ville et dans les communes voisines afin de générer des recettes utiles à la poursuite de ces activités périscolaires.

Par ailleurs ce projet FOVI culture jeunes est conçu pour jeter les bases de la création d'une compagnie culturelle dans la ville de Gressier.

*« J'ai toujours rêvé d'être une danseuse, comme je savais que cela allait me coûter beaucoup d'argent, j'ai perdu espoir de réaliser ce rêve. Toutefois, aujourd'hui grâce à FOVI-Culture, même si je ne suis pas une professionnelle de la danse mais avec ce que j'ai appris je commence par donner des prestations dans bien des programmes ».*

Témoignage d'une élève, lors de la clôture du 27 juin 2014

### **Un projet de formation en Education à la Citoyenneté et aux Droits humains à destination des enseignants.**

L'objectif général de cette formation a été de porter les enseignants à réfléchir sur la manière de sensibiliser leurs élèves sur les notions de droits de l'homme et d'éducation à la citoyenneté. Pour ce faire une journée de travail a été consacrée à l'identification des différents droits humains consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme et la constitution haïtienne de 1987.

Au terme de cette journée d'étude ouverte aux enseignants des écoles reconstruites par CUF,

mais aussi des enseignants des autres écoles environnantes qui le souhaitaient, les participants sont désormais en mesure de mettre en œuvre les différentes formes de participation citoyenne prévue par la constitution haïtienne.

### **Une formation en informatique et en bureautique.**

Les écoles reconstruites par CUF figurent désormais parmi les rares écoles dotées d'ordinateurs, notamment grâce aux dotations effectuées par l'Ambassade de France. Une formation à l'informatique à l'attention des enseignants s'imposait donc afin de leur permettre de bien utiliser un ordinateur avec ses différents composants, de maîtriser les logiciels bureautiques de façon professionnelle, mais aussi de pouvoir dispenser aux élèves une initiation à ces technologies du présent et du futur.

### **Un séminaire de formation sur la pédagogie active.**

Ce séminaire de formation qui s'est tenu en mai dernier, à destination des enseignants, tout en mettant en relief des compétences transversales, pluridisciplinaires et transdisciplinaires a eu pour objectif d'éveiller chez les participants une autre intention éducative innovante, de leur fournir des outils pédagogiques qui leur fera passer d'un rôle classique au rôle de guide, de mieux maîtriser le concept qu'enseigner ce n'est pas faire à la place de l'autre.



*Le conseil d'école de Gressier*

## Construction de l'école nationale de la 5<sup>e</sup> section communale de Trou Canari (commune de Petit Goâve)

La construction d'une école nationale sur le territoire de la 5<sup>e</sup> section communale de Trou canari représentait un véritable défi.

Selon la loi haïtienne portant l'organisation de la collectivité territoriale, la section communale constitue la plus petite entité administrative de la République. La section communale de Trou Canari située sur le territoire de Petit Goâve comprend des habitations et des groupes d'habitations (hameaux dirait-on en France) répartis aux flancs des mornes (monts) et des escarpements variés qui les relient. 5000 habitants sont ainsi répartis sur une superficie d'environ 50 km<sup>2</sup> vivant pour l'essentiel de l'agriculture et de l'élevage de subsistance. Il n'existait aucune école nationale et historiquement les enfants étaient peu scolarisés, seule une petite école missionnaire existait depuis 1978.

Lors des premières réunions de concertation que nous avons eues avec les élus locaux de la région des Palmes afin d'élaborer le programme d'aide à la reconstruction, le Maire de Petit Goâve élu en 2006, Marc Roland Justal a insisté pour qu'une école soit construite sur le territoire de cette section communale afin de permettre la scolarisation des enfants qui, pour ceux qui l'étaient, devaient chaque jour effectuer plusieurs heures de marche à pied.

De nombreuses garanties devaient être obtenues avant de s'engager dans de tels travaux. Parmi lesquelles : avoir la certitude que des enseignants allaient y être nommés par le ministère de l'éducation nationale ; déterminer un terrain constructible, bien situé et offrant des possibilités d'accès suffisantes ; mobiliser ensuite les compétences locales en matière de construction, de transport des matériaux sur une piste souvent impraticable, notamment pendant la saison des pluies ; mobiliser une main d'œuvre à la compétence reconnue ; mobiliser des ressources complémentaires au Fonds de solidarité CUF/Fondation de France.

Un partenariat a été conclu avec la Fondation Digicel (voir encadré) elle-même engagée sur un vaste programme de construction de 150 écoles réparties sur l'ensemble du territoire haïtien. Nous avons ainsi pu bénéficier du savoir-faire de cette Fondation et de son réseau de compétence. L'école a été financée par chacune de nos organisations à hauteur de 50% du coût global d'un montant de 310 000 dollars US.

### **L'inauguration du 18 septembre 2014.**

L'inauguration de l'école a constitué un moment historique de la vie de la section communale.

Le Président du Conseil d'administration de la Section Communale (CASEC), Frankel GRACIA, après avoir souhaité la bienvenue à toutes les personnalités présentes a souligné l'importance du moment, les nombreux espoirs souvent déçus des habitants, leurs attentes, leurs impatiences et enfin leur joie de bénéficier enfin d'un équipement public qui va changer la vie des élèves et leur ouvrir des perspectives nouvelles. Quand une école s'ouvre, c'est une prison qui se ferme ! a-t-il conclu sous les applaudissements.



*L'inauguration de l'école de Trou Canari*

La présidente des parents d'élèves a remercié CUF, le CRESFED et la Fondation Digicel. Elle a rappelé les conditions difficiles que les enfants devaient affronter pour avoir accès à l'éducation et a indiqué que désormais une nouvelle ère s'ouvrirait pour les habitants de la section communale.

Madame Sophia Stransky, Directrice de la Fondation Digicel a noté le plaisir qu'éprouvait sa Fondation à établir des partenariats avec des

institutions crédibles comme Cités Unies France et le CRESFED. L'objectif de la Fondation est de contribuer à offrir un environnement scolaire sécuritaire aux enfants d'Haïti. Seule, nous ne pouvons faire ce travail colossal, c'est pourquoi il est toujours bénéfique de trouver des partenaires et de mettre en commun nos ressources afin de doter le pays de meilleures infrastructures scolaires. Fort de nos réalisations dans le secteur de l'éducation après 7 ans de fonctionnement en Haïti, la Fondation Digicel renouvelle son engagement d'œuvrer à bâtir un lendemain meilleur pour les enfants du pays, en leur facilitant l'accès à des écoles qui respectent les normes modernes de construction.



*Le public lors de l'inauguration*

Mr Dominique Delpuech, chargé d'affaire à l'Ambassade de France a rappelé l'engagement de la France à poursuivre son effort de coopération dans le domaine de l'éducation. Il s'est félicité que cet effort soit relayé par la société civile française, car derrière chaque commune, département, région de France qui ont apporté leur contribution à ce projet, il y avait des hommes et des femmes qui souhaitaient contribuer à offrir un avenir meilleur à la jeunesse haïtienne en leur offrant des conditions décentes pour leur apprentissage du savoir. Trou Canari en est un bel exemple !

Charles Josselin, Président d'honneur de Cités Unies France a présenté un historique de l'action de CUF grâce au Fonds de solidarité Haïti abondé par plus de 150 collectivités françaises dont le nom de chacune d'entre elle figure sur la plaque apposée à l'entrée de l'école (en annexe). Remerciant la Fondation de France et la Fonda-

tion Digicel pour leur soutien, il a souligné une reconnaissance spéciale au CRESFED et à sa Directrice Suzy Castor. Charles Josselin a enfin rappelé l'action partenariale de CUF avec la Fédération des Municipalités du Canada (FCM) et l'association des communes néerlandaises (VNG) réunies autour d'un programme d'appui institutionnel aux communes de la région des palmes, répondant ainsi à la demande du ministre de l'intérieur et des collectivités territoriales de l'époque (2010) Mr Paul Antoine Bien-Aimé.

Le délégué du Ministre de l'Education Nationale, Mr Jackson Pléteau a clôturé la cérémonie en rappelant l'engagement du Ministre à assurer le fonctionnement de l'école par notamment la nomination prochaine d'enseignants.

### La Fondation Digicel

Emanant de la société Digicel, l'un des deux opérateurs téléphoniques présents en Haïti, la fondation Digicel créée en 2007 a pour vocation de mettre en exergue la culture de l'entreprise qui consiste à donner en retour à toutes les communautés dans lesquelles elle se trouve implantée.

Au regard de la carence en infrastructures scolaires et du faible niveau des revenus de la majorité des familles en Haïti, le secteur de l'éducation a été érigé en priorité. A ce jour, la fondation Digicel a déjà inauguré 140 écoles réparties dans les 10 départements du pays. 10 autres écoles sont en cours d'achèvement. A la fin du programme, 50 000 élèves y seront accueillis.

Consciente que l'éducation ne peut se limiter à construire de beaux immeubles et qu'il fallait assurer aux enfants une éducation de bonne qualité, un programme de formation a été lancé en août 2012. Il s'étend sur une durée de trois ans et a touché à ce jour 20 professeurs formateurs qui, de leur côté, ont formé près de 600 professeurs. Par ailleurs, 2000 heures d'accompagnement ont été fournies aux professeurs des écoles primaires.

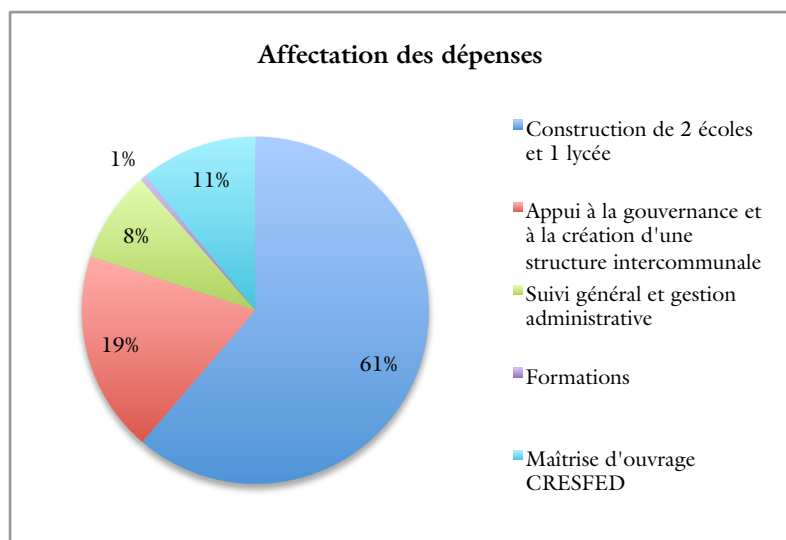
Depuis sa création en 2007, la Fondation Digicel, qui finance également des projets communautaires, a investi 40,2 millions de dollars dans le pays. Près de 700 000 personnes ont bénéficié de cet investissement.

## LES COMPTES DU FONDS SOLIDARITE HAITI DE CITES UNIES FRANCE

État des dépenses réalisées du 1<sup>er</sup> février 2011 au 31 octobre 2014\*

Construction des 2 écoles nationales (Gressier et Trou Canari) et du Lycée d'enseignement général des Abricots	1 130 628€
Appui à la gouvernance et à la création d'une structure intercommunale dans la région des Palmes et appui institutionnel à l'AMAGA	345 932€
Formation des élèves, parents et instituteurs : citoyenneté et droits de l'homme, informatique, pédagogie active	9 643€
Maîtrise d'ouvrage CRESFED	201 537€
Appui à la mise en oeuvre (gestion administrative, audit, évaluation...)	156 961€
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 844 701€</b>

\*Ce budget ne comprend pas l'apport de la Fondation Digicel.



**Contact :**

Felicia Medina, chargée de mission

Tél : 01 53 41 81 92

Fax : 01 53 41 81 92

Courriel : [f.medina@cités-unies-france.org](mailto:f.medina@cités-unies-france.org)

## État des ressources

Fonds de solidarité (collectivités françaises donatrices et Cités Unies France)	740 559€
Fondation de France	911 385€
Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique CACEM	53 347€
Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise CACP	90 160€
Collectivités du Grand Ouest (Conseil Général des Côtes d'Armor)	10 000€
Fédération canadienne des municipalités et Association des communes hollandaises (FCM et VNG)	39 250€
<b>Total des ressources du projet</b>	<b>1 844 701€</b>